



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de *Beaumont* dûment convoqués le 25 mars 2022.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : A. Blanc, Nath. Laks, V. Roy, J. Personnaz, C. Roy, S. Baud, R. Cusin, G. Vilmint, S. Casabianca

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : C. Arhuero donné à M. Genoud, M. Aragon donné à C. Seifert, S. Pérou donné à S. Mercet,,

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, S. Manganelli, P. Meylan

Le secrétariat a été assuré par : Sophie Mercet

Nombre de membres

En exercice :	21
Présents :	15
Votants	18
Dont pouvoirs	03

N° 2022-30

FINANCES- Vente de mobilier

Compte tenu de la gestion des stocks de matériels et mobiliers que nous devons faire régulièrement,

Compte tenu que nous avons 15 bureaux d'écoliers qui encombrent nos lieux de stockage,

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de mettre en vente dans le cadre du marché communal ces 15 bureaux d'écolier au prix unitaire de 50 euros.

Le paiement devra s'effectuer obligatoirement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Les acheteurs devront présenter une pièce d'identité et nous communiquer leurs noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone afin de nous permettre d'émettre le titre comptable.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

